

Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan
15 avril 2015 - 19h
Maison du combattant et des associations – 20 rue Edouard Pailleron

Réunion animée par **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement
Près de 90 participants présents



En présence de :

- **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement
- **Roger MADEC**, Sénateur, Conseiller spécial en charge de l'architecture et de l'aménagement urbain
- **Halima JEMNI**, Conseillère de Paris, Première Adjointe au Maire chargée des espaces verts, de la voirie, des déplacements de la petite enfance et des familles

ORDRE DU JOUR

- **Réhabilitation de la halle Secrétan, point d'étape et présentation :**
 - Les aménagements de voirie
 - L'espace dédié aux familles, en mezzanine de la halle
 - Les commerces en rez-de-chaussée
 - **Actualités du Groupe d'Animation du Conseil de quartier : projets déposés au Budget Participatif d'Arrondissement, retour sur la marche exploratoire propreté**
-

LA REHABILITATION DE LA HALLE SECRETAN

L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA HALLE SECRETAN

Par François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement, Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire chargée des espaces verts, de la voirie, des déplacements, Eric LEROY, Chef de la division Nord du Service d'Aménagement Grands Projets de la Direction de la Voirie et des Déplacements

La municipalité a souhaité redonner vie à ce monument, en conservant la vitalité commerciale du quartier et en proposant de nouveaux services aux habitants. Les abords de la halle vont être requalifiés pour redonner la priorité aux piétons. Son ouverture est prévue courant septembre. Ce projet a fait l'objet de discussions avec l'association Vivre Secrétan et le Groupe d'animation du Conseil de quartier. Le budget est de 720 000 euros, la ville de Paris contribue à hauteur de 620 000 euros et 100 000 euros ont été ajoutées depuis la réserve parlementaire de Roger Madec, Sénateur de l'arrondissement.

Une zone de rencontre sera créée rue de Meaux entre l'avenue Secrétan et la rue Bouret. Le choix des revêtements (chaussée en pavés granite, et dallage sur le trottoir) permettra de bien identifier cette voie apaisée. Un contresens cyclable, une aire de livraison, du mobilier de stationnement vélo, une station Vélib et une place de stationnement réservée aux personnes handicapées seront prévus. Des candélabres piétons avec ampoules LED à basse consommation seront implantés.

Cinq arbres seront replantés : deux avenue Secrétan et trois rue de Meaux. Les sujets n'ont pas été définis et plusieurs options sont proposées au public : des savonniers, des cerisiers à fleur ou des arbres de Judée pour l'avenue Secrétan, des troènes du Japon ou des arbres à soie rue de Meaux. Les échanges avec la salle permettent de conclure sur une proposition de plantations diversifiées, avec des sujets qui respectent les saisons. Les réseaux souterrains ne permettent pas d'envisager davantage de plantations. D'autres mobiliers pourront être implantés par la suite (bancs, bacs de plantations etc.).



Retrouvez le document de présentation des travaux et le calendrier sur le site internet de la Marie du 19^{ème} arrondissement, dans l'onglet du Conseil de quartier Secrétan.

Questions/commentaires

La présence de trafiquants dans ce secteur a occasionné des nuisances pour les riverains, j'attire votre attention sur les problèmes que peuvent générer l'implantation de bancs.

Actuellement la question de l'implantation de bancs n'a pas été tranchée. Il est nécessaire d'avoir des bancs dans l'arrondissement, et ce dans des lieux qui ne génèrent pas de nuisances, nous sommes régulièrement confrontés à cette problématique. Nous avons également bon espoir que les commerces et l'espace dédié aux familles amènent une fréquentation susceptible de gêner le trafic et d'apaiser ces tensions.

L'harmonisation des luminaires entre le côté pair et le côté impair de la rue de Meaux est-elle prévue ?

Nous revoyons l'éclairage de part et d'autre de la rue de Meaux sur le tronçon de la halle, un côté sera rénové rue Bouret, et les lampadaires de la rue Baste seront déplacés de l'autre côté afin d'aérer le passage.

L'association Vivre Secrétan se réjouit que ses propositions sur le revêtement aient été prises en compte. Il reste quelques points noirs : le kiosque du fleuriste est toujours plein de graffitis, l'immeuble en face est dans un état vétuste, et il est dommage que la zone douce ne concerne pas l'Avenue Secrétan. L'aspect nocturne de l'édifice a-t-il été intégré au projet ?

La requalification de l'avenue Secrétan n'a malheureusement pas été retenue aux projets d'investissements de la ville de Paris pour cette mandature, la sécurisation de l'avenue est donc une perspective à long terme. D'ici là, nous souhaitons que le succès de cette zone de rencontre serve de point d'appui pour sa prolongation.

Le renouvellement du bail du kiosque du fleuriste fera l'objet d'une délibération en juin, d'ici là nous rappellerons à l'exploitant ses obligations vis-à-vis de l'entretien du kiosque et du respect de l'espace alloué. Un service gratuit de retrait de tags a été mis en place à Paris, c'est une chance.

Les autres éléments de réponse se trouvent ci-dessous dans le point d'information présenté par Roger MADEC.

Points d'informations

Par Roger MADEC, Sénateur, Conseiller spécial en charge de l'architecture et de l'aménagement urbain,

- L'immeuble du 31 avenue Secrétan : un arrêté du Préfet de Police a ordonné l'évacuation pour danger manifeste des bâtiments A et B de cet immeuble. Plusieurs familles ont été relogées. Des travaux étaient déjà engagés, et la copropriété a voté à nouveau pour la réalisation des reprises en sous-sol en raison de la

découverte en mars dernier de poches de dissolution sous la boucherie. La durée des travaux est estimée à une année. La mairie a étudié des solutions de reprises mais la majorité de la copropriété rejette ces hypothèses.

- Le devenir de l'ancienne enseigne de bricolage du 55 rue de Meaux : Un bail de 9 ans a été signé avec l'enseigne Intermarché. La mairie du 19ème a donné un avis défavorable au projet d'implantation d'un supermarché, le quartier compte déjà quelques enseignes de ce type. L'arrivée d'un nouveau directeur du développement de cette enseigne a permis de relancer les discussions sur la nature de l'enseigne que le groupe va ouvrir, mais s'agissant d'une relation privée entre le propriétaire et Intermarché, la mairie ne peut pas interférer légalement dans ce type projet.

L'équipement dédié aux familles en mezzanine de la halle

Par Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire chargée de la petite enfance et des familles, Francis PILON, Sous Directeur de la Planification de la PMI et des Familles

La mairie souhaite proposer un lieu innovant à destination des familles, dans cet espace de près de 300m² situé en mezzanine. Il ne s'agira pas d'une ludothèque qui risque d'être trop exclusive, mais d'un lieu où le jeu aura une place importante pour favoriser les liens inter et intra familiaux. Le jeu sera le fil conducteur de cet espace dont la vocation sera de créer du dialogue, de proposer du soutien à la parentalité, et d'entretenir le lien intergénérationnel. Il devra être le plus ouvert possible afin de toucher tous les publics, notamment les adolescents qui sont les plus difficiles à toucher et à occuper. Les jeux vidéo, les jeux de rôle voire l'organisation de tournoi de bridge sont autant de formes de jeu qui pourraient s'adresser aux habitants de tous âges.

Le projet est encore à l'étude, avec un dialogue permanent avec des structures associatives innovantes dans ce domaine, ainsi qu'avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Christophe VOISIN, membre du Groupe d'Animation et expert dans le domaine du jeu a participé à une première rencontre de préparation du futur cahier des charges de cet équipement. Il a insisté lors de cet échange sur l'aspect intergénérationnel du jeu, les adultes représentent par exemple 41% des joueurs de jeux vidéo. Ce lieu sera avant tout un nouvel espace de sociabilité, et il revient aux habitants de se saisir de ce projet.

Questions/commentaires

Je trouve le concept encore un peu vague. Si les enfants et adolescents peuvent venir seuls ne risque-on pas de transformer le lieu en Maison des Jeunes et de la Culture, aux détriments des familles ? Il me semble que nous manquons surtout d'un lieu pour la création.

Comment sera organisée la gestion de cet espace ? Quels types de professionnels accueillera le public ? quel marché est le plus adapté ?

Je trouve que ce projet est fantastique. Travaillant avec les adolescents, je souhaiterai savoir si un accueil périscolaire comme l'aide aux devoirs pourra y être organisé ? Les jeunes vont surtout dans des lieux connus, et cela permettra de les faire venir. « Le Cinq » au 104, espace de pratique artistique à disposition des habitants et associations, a par exemple réussi à faire venir les jeunes grâce aux animations proposées, c'est un bon exemple.

Il est normal que le projet vous semble vague car nous en sommes au stade de l'élaboration du cahier des charges. Il ne s'agit pas d'une ludothèque car c'est un mode de fonctionnement très codé, qui restreindra nos ambitions, c'est pour cette raison que vous n'avez pas de référence, ce sera un lieu novateur. Nous avons opté pour une délégation de service public. C'est à partir des candidatures à l'appel à projet que l'identité du lieu pourra être mieux identifiée. La phase d'étude des projets permettra d'affiner les modalités de fonctionnement du site. L'ouverture est prévue début 2016, et ces modalités de fonctionnement seront décidées avant la fin de l'année 2015. Dans le projet général il pourra y avoir une dimension artistique.

La programmation commerciale en rez-de-chaussée

C'est le bailleur BANNIMO qui gère l'implantation des commerces, deux espaces restent à commercialiser. Actuellement le projet prévoit :

- Un primeur Bio
- Un magasin de prêt à porter féminin
- Une brasserie spécialisée dans la viande, tenue par un célèbre boucher Parisien
- Un restaurant tenu par un lauréat de l'émission télévisée « Master Chef »
- Un club de fitness en sous sol.

Retrouvez la lettre d'information sur l'ensemble du projet de la halle Secrétan en vous rendant sur le site internet de la mairie du 19^{ème} dans l'onglet du Conseil de quartier Secrétan :

http://www.mairie19.paris.fr/mairie19/jsp/site/Portal.jsp?page_id=82.

L'ACTUALITE DU GROUPE D'ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER

La marche exploratoire propreté

Par Alain BENLOULOU, membre du Groupe d'Animation du Conseil de quartier Secrétan

Cette marche a eu lieu en présence de Sophie MINDAY, Adjointe au Maire chargée de la propreté, de la valorisation des déchets, David CHERFA, Conseiller d'arrondissement chargé de la propreté auprès de l'Adjointe à la propreté, David AMSALLEM, Chef de la division propreté, Pierre ULLIAC, Chef de secteur, les membres du Groupe d'Animation.

Cette marche a permis de relever un certain nombre de problèmes, afin de pouvoir ensuite trouver des solutions.

Objectif : recenser les « points noirs » pour alimenter le plan propreté de l'arrondissement :

- Identifier les thématiques prioritaires par quartier
- Ajuster les fréquences de nettoyage
- Adapter les actions de sensibilisations
- Cibler les verbalisations pour les infractions à la propreté

Principaux constats :

- Deux secteurs ont concentré notre attention : Avenue Secrétan et rue de Meaux, en particulier les abords des commerces et des établissements scolaires
- Le problème des déchets en pieds d'arbre (mégots et déjections canines),
- 14 dysfonctionnements localisés ont été relevés

Pistes de travail

- Des actions de sensibilisations ciblées vont être mises en place
- Un renforcement de la communication sur les éteignoirs à cigarettes des nouveaux réceptacles de propreté
- Pieds d'arbres : des réunions de travail sont en cours à la mairie du 19^{ème} pour trouver des pistes d'action pérennes et adaptées aux différentes configurations.
- Déjections canines : 1-courrier d'information dans les rues ciblées, 2-stands de sensibilisation et éducateurs canins sur place 3- répression (amendes)
- Des interventions sont prévues pour traiter les dysfonctionnements localisés relevés lors de la marche

Le Maire ajoute qu'un travail collectif est nécessaire pour lutter contre les mauvais gestes. Les villes ont obtenu que l'Etat double le montant des amendes, le jet de mégot sur la voie publique expose désormais les contrevenants à une amende de 68 euros. La collecte des encombrants en bas d'immeuble sur rendez vous est un service gratuit offert aux parisiens. Depuis le mois de mars, en partenariat avec l'association Emmaüs, une collecte de quartier est organisée pour récupérer l'électroménager, le petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur etc.), les

téléviseurs, le matériel informatique, les textiles, les petits mobiliers ou les bibelots, un samedi par mois dans différents sites de l'arrondissement. L'application de signalement « Dans ma rue » permet aux habitants de signaler les anomalies relevées sur l'espace public (tags, dépôt sauvage, problème d'éclairage public, voirie en mauvais état etc.).

Questions/commentaires

La Ville de Paris entretient les trottoirs, même devant les commerces. Ne pourrait-on pas revoir ce mode de fonctionnement, et rendre les gérants responsables de la propreté devant leurs commerces ?

Afin d'éviter les nombreux épanchements d'urine vers le métro Stalingrad, ne pourrait-on pas laisser en permanence les urinoirs qui sont posés à certains moments?

Les urinoirs mobiles font partie d'un dispositif estival lié à la forte fréquentation du Bassin de la Villette. Hors de cette période il existe les sanisettes automatiques de la Société Decaux.

La partie située sous les piliers du métro entre Colonel Fabien et Stalingrad est particulièrement insalubre. L'Atelier Parisien d'Urbanisme mène actuellement une réflexion sur les possibilités d'aménagement du secteur Barbès/Chapelle, sous le métro aérien. Les Conseils de quartier ou associations des arrondissements voisins ont été invités à des rencontres sur ce sujet. Cette réflexion devrait porter plus loin et intégrer la portion située entre Stalingrad et Colonel Fabien car ce sont les mêmes problématiques. Que peut-on faire ?

La mairie du 19^{ème} participe à ces réunions et s'impliquera pour que l'aménagement de ce tronçon soit intégré dans la réflexion.

Le projet déposé au Budget Participatif d'Arrondissement : Réaménagement de la placette entre les rues Lally-Tollendal, de Meaux et Armand Carrel

Par Philippe MANTE, membre du Groupe d'Animation

Le Groupe d'Animation s'est saisi du Budget Participatif, en déposant un projet d'aménagement de cette placette qui paraît délaissée. Des mobiliers (bacs de plantation, table de ping pong, agrès sportifs...) sont proposés à titre d'exemple, ce projet reste ouvert à la discussion. Notre souhait est d'augmenter la surface de cette place en fermant la portion de route du début de la rue Lally Tollendal, et de déminéraliser ce lieu pour le rendre agréable et vivant.

Le Maire félicite le Groupe d'Animation pour ce travail, et prend pour exemples la réussite du réaménagement de la placette située à l'angle de l'avenue de Laumière et de la rue de Meaux, ainsi que la requalification de la fin de la rue de Meaux dans sa partie commerçante. Ces lieux sont particulièrement agréables aujourd'hui.

Retrouvez la présentation du projet sur le site internet de la mairie du 19^{ème} dans l'onglet du Conseil de quartier Secrétan (http://www.mairie19.paris.fr/mairie19/jsp/site/Portal.jsp?page_id=82).

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

